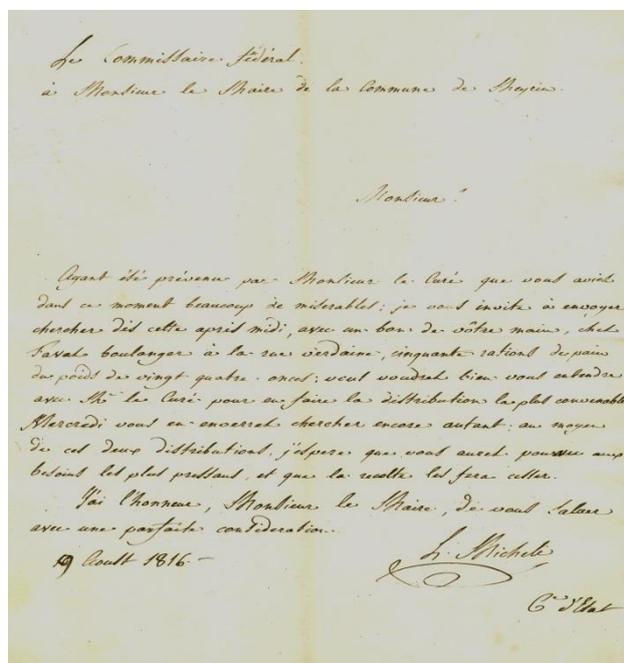


## Actions de bienfaisance à Meyrin

Des documents du XIXe et du début du XXe s conservés aux Archives de la commune font régulièrement état de mesures d'aide apportée aux plus pauvres. Les besoins varient d'autant plus d'une année à l'autre que les Meyrinois, essentiellement des agriculteurs, sont dépendants de l'état des récoltes. C'est le cas en 1816, année pendant laquelle celles-ci furent mauvaises en raison des conditions météorologiques. C'est dans ce cadre que le conseiller d'Etat L. Micheli écrit le 9 août au maire de Meyrin, Valentin Gilbert : « Ayant été prévenu par Monsieur le Curé que vous aviez dans ce moment beaucoup de misérables, je vous invite à envoyer chercher dès cette après-midi, avec un bon de votre main, chez Faraz boulanger à la rue Verdaine, cinquante rations de pain du poids de vingt quatre onces [750 g.] ; vous voudrez bien vous entendre avec M. le Curé pour en faire la distribution la plus convenable. Mercredi, vous en enverrez chercher encore autant ; au moyen de ces deux distributions, j'espère que vous aurez pourvu aux besoins les plus pressants, et que la récolte les fera cesser. »



Lettre du conseiller d'Etat L. Micheli au maire de Meyrin, 9 août 1816, ACM.

### Mesure politique

En 1816, cette aide de la part des autorités cantonales revêt une dimension particulière : en effet, Meyrin n'est alors une commune suisse et genevoise que depuis quelques mois. Il s'agit donc aussi d'une manière pour les autorités genevoises de montrer qu'elles prennent soin de leurs nouveaux citoyens et de rassurer ceux qui auraient pu craindre au moment du changement de souveraineté que leur situation ne se détériore.

### Philanthropie

Pour aider ses habitants dans le besoin, la commune possédait un fonds de bienfaisance, alimenté notamment par des dons. Parmi ceux-ci, on peut relever la générosité du professeur Antoine Verchère qui à sa mort en 1916 a légué 500.- CHF de l'époque à ce fonds. De son vivant, il finançait déjà régulièrement l'asile de nuit de Meyrin, un endroit où les voyageurs aux modestes moyens ou les travailleurs de passage pouvaient trouver à se loger. Antoine Verchère était professeur d'histoire et de philosophie au Collège de Genève (actuel Collège Calvin) et député au Grand conseil de 1862 à 1874.



Les Meyrinois étaient dépendants des récoltes. Carte postale des Frères Charnaux. Début du XXe s.